

Depuis le coup d'état manqué du 15 juillet 2016, un régime de dictature s'instaure en Turquie qui renforce la situation de guerre au Kurdistan. Ce dimanche 16 Avril aura lieu un référendum à travers lequel le président Erdogan cherche à faire valider un régime dictatorial où il aurait tous les pouvoirs. Ce bulletin est largement consacré au référendum. Les deux syndicats avec lesquels nous travaillons DISK et KESK étant très impliqués dans la campagne du « Non ».

Référendum : vers une dictature constitutionnelle en Turquie ?

A la veille du référendum du 16 avril sur le projet de révision constitutionnelle renforçant les pouvoirs du président, la situation est plus que jamais incertaine en Turquie. Quelle sera l'issue du vote ? Peut-on s'attendre à des fraudes massives ? Les kurdes vont-ils.elles pouvoir aller voter, étant donné la situation (pressions militaires, "disparition" de plusieurs milliers de personnes des listes électorales suite à des déplacements de populations), et dans quelles conditions (connaissant les moyens mis en oeuvre par le gouvernement : intimidations, couvre-feux, bouclages militaires de certaines zones) ? Que fera Erdogan en cas de victoire du « Non » ?

Ce qui est certain, c'est que la campagne qui s'achève aura été à sens unique en faveur du « Oui ». Plutôt qu'une campagne, ce fut une démonstration de propagande digne d'un régime dictatorial utilisant tous les moyens à sa disposition, des plus éculés (affiches et portraits géants d'Erdogan dans les rues), aux plus modernes (armée de trolls pour inonder les réseaux sociaux). Quant aux partisans du « Non », systématiquement dénoncés comme des « complices des terroristes » par Erdogan, il aura été quasiment impossible pour eux de faire entendre leur voix : intimidations, agressions, arrestations, interdiction de meeting auront ponctué la campagne. Les forces d'opposition (dont le HDP, la plupart des organisations au Kurdistan, ainsi que les syndicats KESK et DISK) ont néanmoins bataillé pour pouvoir mener campagne bravant souvent la répression.

Incapable de convaincre la population du bien fondé de sa réforme constitutionnelle, trop ostensiblement au service de son seul intérêt, Erdogan aura utilisé la stratégie de la tension si bien connue en Turquie dans l'espoir de réveiller la fibre patriotique de l'électorat conservateur.



Des syndicalistes de DISK forment le mot HAYIR qui veut dire non en turc. Ce happening en faveur du non s'est développé partout dans le pays. Source : DISK

QUEL ENJEU POUR LE RÉFÉRENDUM DU 16 AVRIL ?

Brèves

Le 13 mars 2017, 8 syndicalistes de KESK de Zonguldak ont été condamnés à de la prison avec sursis pour "insulte au président" pour une déclaration de presse concernant le massacre d'Ankara. Un membre d'Egitim-Sen et une membre de SES d'Adiyaman d'abord suspendus puis limogés de la fonction publique puis incarcérés il y a trois mois pour leurs partages sur le réseaux sociaux ont été libérés.

Vague de licenciements contre les employés des municipalités kurdes

1267 adhérents du syndicat Genel-İş (DISK) ont été licenciés, en grande majorité des travailleuses des municipalités kurdes mises sous tutelle par le régime. 57 d'entre eux ont été emprisonnés. Les conventions collectives signées par les anciennes municipalités ont été annulées.

L'enjeu du référendum qui se tiendra ce dimanche 16 avril est simple : la Turquie va-t-elle s'enfoncer définitivement dans la dictature ? Le projet de révision constitutionnelle soumis à référendum est en effet la dernière pierre posée par Erdogan afin d'installer un régime présidentiel autoritaire profilé pour sa personne. Au delà de l'aspect personnel, le but est bien d'en finir avec toute forme de séparation des pouvoirs qui pourrait entraver la volonté du chef de l'État.

En effet, dans ce scénario, la totalité du pouvoir exécutif serait désormais entre les mains du président : le poste de premier ministre disparaîtrait, il nommerait lui-même les vices présidents, les ministres et les hauts fonctionnaires, et il aurait la possibilité de dissoudre le parlement. Ce dernier perdrait l'essentiel de son pouvoir législatif car le président pourrait désormais légiférer seul par décret. Le parlement ne serait alors plus qu'une simple chambre d'enregistrement soumise à la volonté présidentielle. Quant au pouvoir judiciaire, il serait encore plus sous la coupe du pouvoir politique qu'il ne l'est aujourd'hui car le président choisirait lui-même quatre membres de la plus haute autorité judiciaire du pays (chargée elle-même de nommer et de destituer les juges et procureurs).

Ce projet mûri de longue date est l'aboutissement d'une dérive autoritaire d'un régime et d'un homme prêt à tout pour se maintenir au pouvoir. A ce titre, la révision constitutionnelle proposée est un recul démocratique certain. Cependant, il serait naïf de croire que

celle qui prévaut aujourd'hui (votée en 1982 au lendemain d'un coup d'État militaire) est la garantie d'une vie politique démocratique. Preuve en est les crimes de guerre commis au Kurdistan, les atteintes à la liberté d'expression, les purges dans la fonction publique et l'instrumentalisation politique de la justice.

Ce projet est en fait la tentative de constitutionnaliser un régime d'exception qui a accompagné la mise en place de l'état d'urgence, d'abord dans les villes kurdes à l'été 2015, puis dans toute la Turquie depuis la tentative de coup d'État de juillet 2016. Après être parvenu à légitimer le recours à un pouvoir fort dans une situation chaotique qu'il a lui-même engendré, Erdogan cherche aujourd'hui à inscrire dans le marbre l'hyperprésidentialisme post-état d'urgence. Son argument central : la menace terroriste est partout et durable et seul un pouvoir fort avec un chef unique (lui-même de préférence), peut y faire face.

Les soutiens politiques d'Erdogan au projet de révision constitutionnelle ne sont pas pléthoriques : il peut compter sur son parti, l'AKP et la direction du parti d'extrême droite, le MHP. L'opposition turque et kurde sait combien ce référendum est important, car les conséquences d'une victoire du « Oui » pourraient bien être irréversibles, notamment en ce qui concerne une possible solution politique pour le Kurdistan. A l'inverse, une victoire du « Non » pourrait être un sérieux coup d'arrêt aux visées autoritaires d'Erdogan et servir de point d'appui pour des mobilisations futures.

Faire taire le « Non » à tout prix

La campagne du « Non » est menée par le HDP, le DBP, les syndicats (KESK et DISK) et les partis de gauche dans des conditions très inégales et subit une grande répression. Les militant.e.s du « non » sont criminalisés, arrêté.e.s, emprisonné.e.s, menacé.e.s, le matériel de campagne est saisi. On peut voir le caractère inégalitaire de la campagne par l'invisibilisation dans l'espace médiatique de la campagne du « NON ». Le HDP, et plus généralement les expressions parlementaires du « NON » sont totalement privées de couverture médiatique de la part des médias nationaux. Ainsi, si l'on regarde la distribution du temps de paroles sur 17 chaînes tv nationales en minutes et en % entre le 1 et le 20 mars 2017, Erdogan (faisant campagne pour le "oui") a bénéficié de 3210 minutes soit 31,7%, l'AKP (faisant campagne pour le "oui") de 4992 minutes soit 49,2%, CHP, ("non") 1025 mn soit 10,1%; MHP, ultranationaliste, ("oui") 880 mn 8,7%; et le HDP (faisant campagne pour le "Non") de seulement 33 minutes, soit 0,3% du temps de parole total accordé aux partis. Le « Non » est donc totalement invisibilisé médiatiquement. Il reste aux militant.e.s du « NON » les campagnes dans la rue, le porte à porte, et les réseaux sociaux. Toutes choses risquées. Chaque jour, des dizaines de militant.e.s du « Non » sont arrêté.e.s, incarcéré.e.s, menacé.e.s. Un étudiant en droit qui a fait une vidéo intitulée « Qu'est-ce que le "NON" ? » a par exemple été emprisonné pour « insulte au président ». Entre le 4 et le 5 avril, à 11 jours du référendum, au moins 141 militant.e.s de la campagne du « Non » de diverses organisations de gauche ont été arrêté.e.s à leur domicile et mis.e.s en garde à vue et 22 incarcéré.e.s. Le 12 avril, à 4 jours du référendum, au moins 152 militant.e.s Kurdes du "Non" au changement de constitution et membres ou dirigeant.e.s du HDP et DBP ont été arrêté.e.s.

La chanson de campagne du HDP en kurde "Bejin Na" (qui signifie "Dites Non") a été interdite. Une série de

meetings ont quand même été organisés par le HDP et le BDP dans plusieurs villes de Turquie et du Kurdistan. Malgré une campagne au plus haut point inégalitaire, les sondages donnent le non à égalité ou en avance sur le oui. Il y a donc de l'espoir.

Cependant, de nombreuses exactions des autorités turques sont notées. Au Kurdistan, la campagne se déroule sous haute répression et pression militaire et policière : un autocar de campagne a été saisi à Wan par la police turque pour avoir joué la musique kurde "Bejin Na", la police turque a ouvert le feu en l'air à Agiri/Dogubeyazit et a mis fin au meeting. A Batman (Kurdistan), deux personnes armées ont attaqué la voiture de campagne du HDP et blessé le chauffeur avec leur arme. Dans de nombreuses villes, les affiches du « Non » sont arrachées par l'Etat.

L'AKP a toujours peur du « Non » en tant que mot courant la mairie de Kocaeli (région de Marmara) a ainsi fait retirer la mention « Non à l'utilisation frauduleuse de l'eau » inscrite sur les factures d'eau.

Des syndicalistes d'Egitim-Sen font la campagne pour le « non » dans les rues d'Istanbul.

Source : Evrensel.



La répression du mouvement kurde, encore et encore

D'après des chiffres donnés par le Ministère de l'Intérieur turc, 999 Kurdes (et 28 militant.e.s de gauche) auraient été arrêté.e.s rien qu'en une semaine entre le 13 et le 20 mars. Il s'agissait d'une vague d'arrestation visant à porter un coup aux célébrations du Newroz. Une partie d'entre eux ont été emprisonnés. Des dizaines de personnes (au moins 70) ont d'ailleurs été arrêtées lors des célébrations dans plusieurs villes. Depuis juillet 2016, 37 co-président.e.s de section départementales du HDP, 97 co-président.e.s de district ont été incarcéré.e.s. En ce moment, 27 co-président.e.s de section départementales et 84 co-président.e.s de sections de district du HDP sont toujours en prison. 13 député.e.s du HDP, 2 membres du Comité central, 5 membres de l'assemblée du parti ainsi que plus de 750 dirigeant.e.s de sections départementales ou de district sont emprisonné.e.s. 85 co-maires de mairies BDP sont également incarcéré.e.s alors que plus de 83 mairies ont été mises sous tutelle au Kurdistan. 2022 employé.e.s des mairies mises sous tutelle ont été licencié.e.s.

Grève de la faim des prisonnier.e.s kurdes en Turquie

La grève de la faim illimitée des prisonnier.e.s politiques du PKK, entamée le 15 février par un groupe de prisonnier.e.s dans la prison de Şakran, et qui s'est ensuite étendue à plusieurs autres prisons continue en s'amplifiant. Elle a atteint un seuil critique : après presque 60 jours, la santé des prisonnier.e.s est en danger. Actuellement (12 avril 2017) 219 prisonnier.e.s politiques sont en grève de la faim dans 27 prisons différentes. Les revendications de la grève de la faim sont l'amélioration des conditions de détention qui se sont dégradées encore plus depuis la tentative de coup d'État (tortures, isolement, fouilles à nu, privation des droits, sanctions disciplinaires), la levée des conditions d'isolement extrême dans lesquelles est détenu Abdullah Öcalan et la fin des destructions, couvres feux, bouclages militaires au Kurdistan.

Au Kurdistan, bouclages militaires et crimes de guerre continuent.

Durant le couvre feu instauré dans un village de Nusaybin entre le 11 février et le 2 mars 2017, de nombreuses violations des droits humains ont été constatées: villageois.e.s mis.e.s en garde à vue et torturé.e.s, plusieurs personnes tuées, maisons et ressources détruites, animaux abattus. A Bingöl et dans 8 districts, ce sont 22 zones qui ont été décrétées "Zones de sécurité spéciales" (c'est à dire des zones bouclées militairement et interdites d'accès pendant la durée du bouclage) du 17 au 31 mars. 8 villages de Bingöl ont a nouveau été mis sous couvre feu le 5 avril. Tandis qu'à Dersim, le bouclage interdisant l'accès à 31 zones "de sécurité spéciales" a été prolongé de 15 jours jusqu'au 31 mars. 10 villages de la localité de Diyarbakir sont également sous couvre feu depuis le 20 mars. A Nusaybin, plusieurs quartiers ont été à nouveau mis sous couvre feu entre le 20 et le 25 mars. Début avril, des localités de Mardin ont été placées sous couvre-feu. Le 7 avril Malazgirt un district de Mus a également été déclaré sous couvre feu.

Manifestation pour un droit au chômage des licencié.e.s

Le 10 mars 2017, la plateforme des syndicats KESK d'Ankara a organisé une manifestation devant l'équivalent de Pôle Emploi en Turquie (İŞKUR) afin de revendiquer le droit au chômage pour les fonctionnaires limogé.e.s (privés de toute sécurité sociale et du droit au chômage) KESK a appelé les 102 143 personnes limogées de la fonction publique à candidater à İŞKUR pour exiger des indemnités chômage. La police a chargé et gazé les travailleurs et travailleuses de la fonction publique. Parmi les personnes qui venaient revendiquer leurs droits se trouvaient des employé.e.s de İŞKUR, eux aussi limogé.e.s de leur emploi.